

Ibrahim Khaleel ABDULBAQI, Université de Salahaddin (Irak)

### **Les diplômés kurdes du département français et les difficultés d'exercer un métier au marché de travail**

Depuis l'inauguration du département de français au Kurdistan en 2014 jusqu'à nos jours, des centaines de kurdes ont obtenu leurs diplômes en langue et littérature française. Ces diplômés ont tous envie d'exercer un métier qui correspond à leur profil. Mais la réalité est bien différente. Certains ont pu réaliser leur rêve mais la majorité de ces diplômés se heurtent avec de multiples difficultés pour trouver une offre d'emploi au marché de travail de Kurdistan. Même lorsqu'ils arrivent à décrocher un travail, il serait souvent loin de leur spécialité.

Les postes recherchés dans secteur public sont des postes de professeur de français, de traducteur ou un poste de simple fonctionnaire qui fait des travaux administratifs. Quant au secteur privé, les diplômés souhaitent plutôt travailler avec une des organisations et des compagnies françaises ou dans l'hôtellerie et les restaurations. En effet, la plupart des diplômés espèrent travailler dans le secteur public plutôt que dans le secteur privé. Ce la revient à l'absence de système de retraite dans le secteur privé. Dans les deux cas, peu sont les diplômés de français qui réussissent à trouver une offre d'emploi car le marché de travail au Kurdistan recrutent plutôt les diplômés de la langue anglaise que ceux ou celles de la langue française.

Dans cette recherche, nous allons mettre le doigt sur les difficultés rencontrées par ces jeunes diplômés dans le monde de travail, nous en citons quelques unes ;

- la politique institutionnelle qui favorise l'anglais comme une première langue étrangère enseignée du primaire jusqu'à l'université.
- La guerre de 2003 et l'arrivée des entreprises américaines et anglophones.
- L'absence de l'enseignement FOS.
- l'absence de l'enseignement de français dans les écoles publiques et privées.
- Le manque des entreprises et des organisations françaises par rapport à celles anglophones.
- Le taux de chômage qui s'est élevé depuis quelques années parmi les diplômés universitaire.

En guise de conclusion et en se basant sur les résultats obtenus, nous allons proposer quelques solutions qui pourront améliorer la situation des diplômés kurdes de département de français au marché de travail.

---

Vitalina BAHNEANU, Université d'Etat de République de Moldova

### **Enseigner une langue à des fins professionnelles avec le Moodle**

Orientée vers le marché scientifique et économique européen, la Moldavie, issu de l'ex bloc soviétique, travail de plus en plus sur les besoins linguistiques les plus modernes dans un tel contexte. Voilà pourquoi, elle émerge des demandes de formations de bons professionnels qui connaissent la langue de spécialité. Ainsi, le français d'affaires, le français juridique, le français médical etc. arrivent en première position dans la politique des langues de notre état.

Cet article présente les résultats du travail d'un projet interuniversitaire de deux ans "Mutualisation des formations en FOS sur des réseaux interuniversitaires (Droit, Economie)" soutenu par le programme pour l'éducation de l'Agence Universitaire de la Francophonie. Ce projet a regroupé 3 institutions d'établissement supérieur- l'Université d'Etat de Moldova, chaire de la Langue Française qui a été la porteuse du projet dont la finalité était un cursus on ligne de français de spécialité pour les étudiants en Droit et Economie, en partenariat avec l'Université de Tirana et l'Université Polytechnique de Tirana et 2 experts, l'Université Paul Valéry-Montpellier-III et l'Université Blaise Pascal de Clermont-Ferrand, France, choisis pour leur expertise reconnues dans le domaine de la qualité du français sur objectifs spécifiques, qui ont réalisé l'évaluation externe du cursus réalisé et mis en ligne sur la plateforme MOODLE. Le projet s'est déroulé sur une période de deux ans pendant laquelle les membres du projet ont réalisé toute une série d'activités- sessions de travail en commun, visioconférences, participations à des manifestations scientifiques, rédaction et publications des articles, organisation des colloques en didactique du FOS, stages de documentation et de doctorat dans les universités – experts, etc. Le projet a été pour nous l'occasion d'une étude à outils technologiques, ancrée dans plusieurs cadres théoriques distincts, sur la place des TIC à la faculté de Droit et Economie. Ce cursus aide les enseignants moldaves et albanais à se détacher de la

pratique quotidienne d'un cours de langue étrangère en présentiel et se mettre vis-à-vis de « nouveaux » outils technologiques. Apprendre à communiquer et à entretenir un débat sur un sujet professionnel sur le forum-c 'est ce savoir-faire qui est privilégié dans le cursus; toutes les activités proposées tendent à la réalisation de la rubrique *la communication en ligne* : « *le face à face distanciel* ».

---

Paulina BOROWCZYK, Université Adam Mickiewicz de Poznań (Pologne)

### **Enseignement de la traduction audiovisuelle dans le cadre universitaire**

Face au développement rapide de nouveaux médias et au nombre croissant de productions filmiques venant du monde entier, le métier du traducteur audiovisuel devient de plus en plus demandé sur le marché. Pour répondre à ces besoins, on propose aux étudiants de maîtrise de Philologie Romane à l'Université Adam Mickiewicz à Poznań les cours de traduction audiovisuelle. En tant qu'enseignante de ces cours, je me concentrerai dans ma communication sur la présentation du matériel sur lequel travaillent les étudiants (p.ex. les extraits des journaux télévisés, des reportages, les dialogues filmiques traduits à l'aide de différentes méthodes de transfert audiovisuel, comme le *voice over* ou le sous-titrage), ainsi que sur mes propres méthodes de travail et d'enseignement de la matière en question. Je montrerai quels facteurs doivent prendre en considération les étudiants traduisant les messages audiovisuels et que ce type de traduction diffère de la traduction des textes écrits.

---

Anna CIOSTEK, Université de Varsovie (Pologne)

### **Apprentissage du français face aux défis posés par la terminologie et le jargon de l'Union européenne : *eurolangue* en classe de FOS**

La Pologne, 10 ans après son adhésion à l'Union européenne, se heurte toujours aux problèmes que posent la terminologie et le jargon européens. Leur apprentissage en classe de FOS (traduction PL/FR) serait un atout pour nos étudiants romanisants avant qu'ils n'intègrent le marché de l'emploi.

Quelques exemples de termes et d'*eurolangue* à l'appui.

---

Jean-Michel GALLERNE, Université Adam Mickiewicz de Poznań (Pologne)

### **« Français – Langue Juridique », une méthode d'enseignement de la langue de spécialité pour les juristes et les non-juristes**

L'enseignement de la langue juridique, qu'il soit dirigé vers des étudiants ou professionnels du droit ou bien des linguistes, présente deux difficultés principales :

- d'une part, une difficulté linguistique. L'enseignement de français juridique ne se borne pas à la seule assimilation d'un lexique ou de formules rituelles. Il nécessite un apprentissage global de la langue technique, notamment à travers l'étude de documents authentiques, en tenant compte des variations de langue qui pourrait exister entre différents domaines du droit ;
- d'autre part, une difficulté « culturelle ». Il est également nécessaire, tant à l'enseignant qu'à l'apprenant (à fortiori, pour les filologues), d'assimiler des compétences basiques en droit français, qui leur permettront de mieux comprendre sa structure et d'exploiter plus tard la compétence acquise, par exemple, dans le cadre de la compréhension et de la traduction de documents techniques.

La méthode présentée se propose donc d'apporter ces deux éléments en proposant à la fois une vision globale du système juridique et un apport linguistique.

---

Héléna MANIAKIS, Université Lumière Lyon 2 (France)

### **Construction du savoir langagier en français à la Légion Etrangère : méthodes d'enseignement et impact sur l'interlangue des légionnaires russes et polonais.**

Fait unique dans l'enseignement du français langue seconde ou étrangère, à la Légion étrangère, l'apprentissage se fait en immersion totale dans le milieu de travail. La Légion regroupant en son sein plus

de 140 nationalités différentes, l'input se veut rapide et efficace, servant la cohésion du groupe : pendant quatre mois, les recrues n'ont aucun contact avec l'extérieur et sont sommées de parler français. Au terme de cette instruction, ils doivent maîtriser 500 mots, communiquer avec le commandement, recevoir et comprendre les ordres donnés. A la Légion, à la fois la langue enseignée et les supports d'enseignement sont particuliers : Emaillée de jargon militaire, de mots empruntés aux langues fortement représentées (russe et polonais majoritairement), de structures linguistiques stéréotypées et/ou erronées, rendues pérennes par les alloglottes devenus enseignants à leur tour, la langue de la Légion est bien loin du français « civil », « normé » parlé dans une classe de FLE ordinaire. Les supports quant à eux ressemblent à du français sur objectifs spécifiques : le « carnet de français » ressemble bien peu à d'autres méthodes de FLE. Nous présenterons la « Méthode Képi blanc » et ses impacts sur la langue apprise par les légionnaires.

---

Małgorzata SOKOŁOWICZ, Université de Varsovie et Université de Musique Frédéric Chopin (Pologne)

### **Entre le passé composé et la clef de sol. Comment enseigner le français à l'académie de musique ?**

Depuis deux ans j'enseigne le français à l'Université de Musique Frédéric Chopin à Varsovie. En tant que la seule enseignante de français, je suis entièrement responsable du programme de mes cours. C'est une tâche difficile car à partir d'octobre 2013 chaque étudiant n'a droit qu'à 150 heures de cours de langue réparties en trois ans. Après, il est obligé de passer un examen au niveau B2, ce qui exclut théoriquement l'apprentissage au niveau débutant. Les réglementations ne précisent pas si les étudiants sont censés de connaître la terminologie musicale et ne l'exigent pas lors de l'examen. Et pourtant, les étudiants qui donnent des concerts à l'étranger et participent aux cours de formation internationaux en ont vraiment besoin et la demandent à la moindre occasion.

Dans ma communication, je voudrais parler des particularités du travail à une université artistique où le FLE s'approche plutôt du FOS. Trouver un juste équilibre, profiter au maximum du nombre limité d'heures, lutter contre le découragement des apprenants mal motivés par le contact plutôt rare avec la langue, savoir employer leur talent au profit de l'apprentissage, tels sont les défis qu'il faut y affronter et qui peuvent sans doute intéresser d'autres enseignants.

---

Ina ZAPOROJAN, Université d'Etat de République de Moldova

### **L'approche terminologique et didactique dans l'enseignement/ apprentissage du français juridique**

L'importance de cette communication réside dans la complexité de notre démarche, la langue juridique représentant un domaine d'activité vaste et dynamique, le droit étant un phénomène social, le produit d'une culture, comme l'énonce Gémar, il acquiert dans chaque société un caractère unique. On connaît déjà que chaque société organise son droit ou son système juridique selon la conception qu'elle en a et selon la structure qu'elle veut se donner. De ce fait, le discours du droit est porteur d'une dimension culturelle qui se reflète non seulement dans les mots ou les termes propres à un système juridique, mais aussi dans la façon de les exprimer.

Pour l'approche didactique nous envisageons l'insertion numérique comme une modalité de soutenir une pédagogie active, réactive et interactive et notamment l'introduction des forums de discussion pour surgir dans la limite du possible les frontières matérielles et culturelles existant entre les sociétés.

---